

Le DPC des professionnels de santé

Le développement professionnel continu (DPC) est un dispositif d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins associant la formation continue et l'analyse des pratiques professionnelles. Il s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé. Il constitue une **obligation individuelle** qui s'inscrit dans une **démarche permanente d'amélioration de la qualité des soins**.

Le CHI de Cavillon-Lauris est organisme de DPC. Il est habilité, à ce titre à proposer des formations à la suite desquelles les professionnels de santé concernés pourront faire valider le respect de leur obligation de DPC.

Le CHI propose, par exemple, une formation sur la gestion des risques, validante pour les personnels médicaux et une formation de sensibilisation aux soins palliatifs, validante pour les personnels paramédicaux.

[Pour en savoir plus...](#)

CENTRE HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL
DE CAVAILLON - LAURIS
119 Avenue Georges Clemenceau
CS 50 157
84304 Cavillon Cedex
+33 (0)4 90 78 85 00
Nous contacter par courriel

<http://ch-cavillon.fr/formation/le-dpc-des-professionnels-de-sante-273.html>